



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **7 juillet 2022**

Compte rendu affiché le

Date de convocation du conseil municipal le **1 juillet 2022**Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**Secrétaire de séance : **Madame Nadia LAKEHAL**Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Antoinette ATTO, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Eric BAGES-LIMOGES, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Christine BERTIN, Audrey WATRELOT, Richard MARION, Ange VIDAL, Monique MARTINEZ

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Matthieu FISCHER à Eric BAGES-LIMOGES, Ahmed CHEKHAB à Myriam MOSTEFAOUI, Josette PRALY à Stéphane GOMEZ, Pierre DUSSURGEY à Muriel LECERF, Joëlle GIANNETTI à Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Liliane GILET-BADIOU à Nadia LAKEHAL, Frédéric KIZILDAG à Harun ARAZ, David LAÏB à Eric BAGES-LIMOGES, Sacha FORCA à Audrey WATRELOT

Membres absents :

Yvan MARGUE, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, Mustapha USTA, Maoulida M'MADI

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	37

Objet :

Subventions aux associations 2022 - 2ème partie

V_DEL_22077_8

Rapport de Madame MOSTEFAOUI,

Mesdames, Messieurs,

Lors du conseil municipal du 10 février 2022, nous avons soumis au vote l'octroi des subventions destinées à soutenir les projets associatifs menés sur la Ville en 2022.

Ce vote découlait de l'examen des dossiers de demande remis par les associations à l'automne 2021 et destinés à financer leurs projets sur 2022. Ainsi, ce sont 112 associations (hors associations sportives) qui ont bénéficié d'une subvention pour développer leur projet.

A l'instar de ce qui a été fait les années précédentes, il est proposé d'étudier une seconde session d'attribution des subventions permettant d'apporter un soutien aux associations n'ayant pas pu déposer leur demande lors des premières commissions d'examen ou ayant des projets qui ont été stabilisés au cours de l'année 2022.

Ainsi, les dossiers suivants sont soumis au vote du conseil municipal et font l'objet de la présente délibération.

Le tableau ci-annexé recense les demandes associatives dont les montants sont proposés au vote du conseil municipal.

Conformément à la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et selon son décret d'application n°2021-1947 du 31 décembre 2021, toute association sollicitant l'octroi d'une subvention auprès de la Ville devra signer un contrat d'engagement républicain.

En conséquence, je vous propose :

- ▶ d'approuver le versement des subventions aux associations conformément au tableau joint à la présente délibération,
- ▶ de dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 21/07/2022

Reçu en préfecture le 21/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 069-216902569-20220707-V_DEL_22077_8-DE

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Considérant l'intérêt de soutenir les associations vaudaises dans leurs actions, et d'assurer la continuité de leur fonctionnement ;

Entendu le rapport présenté le 7 juillet 2022 par Madame Myriam MOSTEFAOUI, sixième adjointe, déléguée à la Vie associative, à l'Égalité femmes/hommes et au Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ;

Après avoir délibéré, décide :

- ▶ d'approuver le versement des subventions aux associations conformément au tableau joint à la présente délibération,
- ▶ de dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2022.

Nombre de suffrages exprimés : 37
Votes Pour : 37
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le jeudi 07 juillet 2022.

Pour extrait conforme,



Envoyé en préfecture le 21/07/2022

Reçu en préfecture le 21/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 069-216902569-20220707-V_DEL_22077_8-DE

SUBVENTIONS 2022 2ème partie			
Association		PROJET	
Emploi / Insertion / Formation			
1	GRUPE POUR L'EMPLOI DES PROBATIONNAIRES - GREP	Réussir son retour à l'emploi pour des personnes en réaménagement de peine	1 500
Commerce			
2	COMITE DES FETES ET DES COMMERÇANTS VAULX VILLAGE	Fête du Cardon -	2 500
Santé / Handicap			
4	AILLEURS ET AUTREMENT	Fonctionnement	5 000
Culture			
5	MYSTERE SWING BAND	Saison musicale à Vaulx-en-Velin	1 000
6	ALLIES CULTURE POUR TOUS	Pôle Culture pour Tous: faciliter la participation à la vie culturelle et sportive	1 000
7	TURQUOISE PRODUCTION	Fonctionnement + Traditions du Printemps	2 000
Retraités			
8	LES GAZELLES	Repas conviviaux et actions solidaires	2430
9	LES RETRAITES CERVELIERES	Fonctionnement	1500
Economie Sociale et Solidaire			
10	REVIVONS PLUS	Ateliers de revalorisation des déchets sur les quartiers	2 000
Logement			
11	CGL ANTENNE VAULX EN VELIN	Bien vivre dans sa résidence	2 000
Mémoires et Mémoire Commune			
12	CENTRE NATIONAL MÉMOIRE ARMENIENNE	Libretto pour le Désert	10 000
Environnement			
14	LES PENICHES DU VAL DE RHONE	Fonctionnement	1 500
Vivre Ensemble			
15	THE A LA MENTHE	Fonctionnement	1 000
17	ASSOCIATION DES JARDINS PARTAGES JOSEPH MANDON	Espace de vie et de rencontre	2 500
18	ASSOCIATION DES JEUNES DE LA GRAPPINIERE	Fonctionnement	5 850
Cultures du monde			
20	AASOCIATION DES FRANCO MAROCAINS DE VAULX-EN-VELIN	Fonctionnement	1 500
21	ASSOCIATION SOMALILANDAISE DE France	Fonctionnement	1 500
22	RESSORTISSANT DES COMORIENS DE VAULX - RCV	Fonctionnement	1 500
Aide Alimentaire			
23	VRAC LYON METROPOLE	Pour un accès digne à l'alimentation durable pour toutes et tous	1 000
24	LES VOISINS SOLIDAIRES	Distribution de colis alimentaires	2 300